

# INSTITUT INTERNATIONAL DU THEATRE

ORGANISATION MONDIALE DES ARTS DE LA SCENE



Institut International du Théâtre  
Organisation Mondiale pour les Arts de la Scène

## LE CENTRE FRANÇAIS

Identification du demandeur

(Nom ou raison sociale) : .....

### BORDEREAU DE COTISATION ANNUELLE

A retourner avec le dossier de demande d'affiliation à l'adresse suivante :

**Centre français  
De l'Institut International de  
Théâtre et de Danse (ITI)**

**19 Rue de Ballinasloé  
49290 Chalonnes sur Loire**

**Votre contact au Centre**

Joël-Maxime GHIENNE

Tél : + 33 686 556 026

[contact@iti-france.eu](mailto:contact@iti-france.eu)

### MONTANT DE VOTRE PARTICIPATION

STATUTS	PARTICIPATION ANNUELLE
J'adhère en tant que débutant ou professionnel des Arts de la Scène (à titre nominatif).	60 €
J'adhère au nom d'une Compagnie professionnelle.	300 €
J'adhère en tant qu'étudiant (ou assimilé) ou en formation professionnelle (toute discipline confondue).	30 € (à titre personnel)
J'adhère au nom d'un établissement d'enseignement supérieur (sous contrat ou hors contrat), Un conservatoire d'art dramatique ou de danse, de musique, etc.	- Jusqu'à 50 étudiants inscrits : 500 € - De 51 à 100 inscrits : 800 € (Au-delà des 100 Inscrits) : 1 500 € (* selon liste jointe)
Autres structures (, lieux de formation, lieux de diffusion et autres...).	600 €
<b>Montant de votre participation à verser</b>	<b>TOTAL A REGLER</b> =

(\* Joindre la liste des étudiants et personnels concernés (délivrance d'une attestation)

### MODE DE REGLEMENT

Par virement sur le compte :

**Crédit Mutuel Ruche Angevine**

1 place de Lorraine

49100 ANGERS

**IBAN :**

FR 76 10278394040002164470151

**BIC :** CMCI FR 2A

Par chèque :

A l'ordre de : Centre français de l'Institut International  
du Théâtre (ITI)

N° du Chèque

Banque de l'émetteur :